



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **Agora Emploi SA**, Rue de Bourg 30,
1003 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 23.02.2012
3.

Suspension de faillite: 11.04.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.04.2012
5.

Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : Toute activité dans le domaine du placement de personnel, temporaire ou fixe, notamment le placement privé de personnel et la location de services de personnel, ainsi que tout conseil s'y rapportant.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne

1014 Lausanne Adm cant

00760959

